



**Fondation
du Sport
Français**

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 6 avenue de Choisy
75013 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Fondation
du Sport
Français

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 6 avenue de Choisy
75013 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Sport Français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes de trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 18 juin 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes



ACCORD - S
S p o r t

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS
Fondation Henri Sérandour



COMPTES ANNUELS 2025

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	650	97	553	618
	Autres immobilisations incorporelles	71 645	34 173	37 472	456
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				28 380
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	534 970	5 231	529 739	46 103
	Constructions	2 922 672	237 631	2 685 041	897 281
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	130 750	36 559	94 190	26 356
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	14 581		14 581	
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	55 024		55 024	53 972
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 730 291	313 692	3 416 599	1 053 166
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 925 433	87 500	3 837 933	1 298 113
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 728 304		1 728 304	916 130
	Charges constatées d'avance	54 452		54 452	43 475
	Valeurs mobilières de placement	903 055		903 055	3 500 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	4 361 362		4 361 362	4 523 269
	TOTAL (III)	10 972 606	87 500	10 885 106	10 280 986
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		14 702 897	401 192	14 301 705	11 334 153

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 400 000	2 350 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 000 000	1 000 000
	Autres		
	Report à nouveau	355 205	238 270
	Excédent ou déficit de l'exercice	258 888	166 935
	Total des fonds propres (situation nette)	4 014 093	3 755 205
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 014 093	3 755 205
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	633 733	512 422
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	4 826 397	2 629 397
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	5 460 130	3 141 819
Provisions	Provisions pour risques	39 652	42 460
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	39 652	42 460
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	625 000	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 429	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	81 000	20 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 858	107 101
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	165 129	124 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 723 415	4 142 918
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	4 787 830	4 394 668
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	14 301 705	11 334 153
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 706 830	4 374 668
	(2) Dont emprunts participatifs		

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 056 073	1 417 305
	dont parrainages	72 000	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	872 917	1 027 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	17 886 299	13 504 284
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	209 708	126 161
	Utilisations des fonds dédiés	288 073	2 707 619
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	19 736	70 336
Total des produits d'exploitation		21 332 805	18 852 705
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 316 475	993 501
	Aides financières	15 753 748	14 555 030
	Impôts, taxes et versements assimilés	75 831	47 100
	Salaires	891 323	698 694
	Cotisations sociales	367 168	269 787
	Dotation aux amortissements et dépréciations	176 051	269 338
	Dotation aux provisions		27 500
	Reports en fonds dédiés	2 606 383	1 772 163
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	26 488	165 267
Total des charges d'exploitation		21 213 466	18 798 381
RESULTAT D'EXPLOITATION		119 339	54 324

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			119 339	54 324
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		155 885	123 333
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change		328	
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			156 213	123 333
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées		12 421	10 563
	Différences négatives de change		4 243	159
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			16 664	10 722
RESULTAT FINANCIER			139 549	112 611
RESULTAT COURANT avant impôts			258 888	166 935
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			21 489 018	18 976 038
TOTAL DES CHARGES			21 230 130	18 809 103
EXCEDENT ou DEFICIT			258 888	166 935
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			12 871	12 743
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL			12 871	12 743
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole			12 871	12 743
TOTAL			12 871	12 743



FONDATION DU SPORT FRANÇAIS
Fondation Henri Sérandour



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présente un total de 14 301 705 €.
Le compte de résultat de l'exercice dégage un **bénéfice de 258 888 €**.
L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 2 juin 2026, par le Bureau de la Fondation.

I – PRESENTATION DE L'ENTITE

La Fondation dite « Fondation du Sport Français – Henri Sérandour », reconnue d'utilité publique par décret du 24 août 2011, a pour but de promouvoir l'innovation sociale avec et par le sport, vecteur de lien social, afin de soutenir, développer et faciliter :

- L'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport,
- La prévention de la santé par le sport,
- La promotion du sport pour les personnes en situation de handicap,
- La prévention de la violence et des incivilités dans le milieu sportif,
- Le soutien aux sportifs de nationalité française de haut-niveau, pendant et après leur carrière sportive, en vue, notamment, de leur insertion sociale et professionnelle,
- Le soutien, conforme au but de la Fondation de promotion du sport comme vecteur de lien social, à l'organisation en France de manifestations sportives internationales et à la participation de la France à des manifestations sportives internationales,
- La valorisation de l'héritage des événements sportifs internationaux organisés en France en matière de développement de la pratique sportive et de promotion du sport comme vecteur de santé publique, d'éducation, de développement durable et de cohésion sociale.

Elle a également pour but de créer et de développer les conditions d'implication des entreprises dans le domaine du mécénat sportif.

Elle a également vocation à recevoir :

- Des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes mentionnés au 1-b de l'article 200 et au 1-a de l'article 238 bis du CGI, qui assignent un but analogue au sien, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 87-571 du 23 Juillet 1987 modifié,
- L'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, de biens, droits ou ressources sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle conformément à l'article 20 de la loi n° 87-571 du 23 Juillet 1987, modifié ; cette affectation peut être dénommée fondation.

Pour mener à bien ces projets, l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres, et d'un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents et d'un Trésorier.

La Fondation a compétence pour créer des fondations individualisées placée sous l'égide de la Fondation. Au 31/12/2025, la Fondation héberge seize fondations abritées.

Les ressources de la Fondation proviennent notamment des revenus de la dotation initiale et de ses biens, des subventions qui peuvent lui être accordées, des dons (dons manuels, mécénat d'entreprise), de la participation des Fondations individualisées au coût de fonctionnement de l'administration générale de la fondation.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

La Fondation a arrêté ses comptes en respectant les règlements n° 2022-06 portant sur la refonte des notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel, n° 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte les règlements n° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, et n° 2004-12 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Importance relative,
- Permanence des règles et méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan sont composées :

- D'une marque matérialisée par le logo de la Fondation pour 650 € ;
- des coûts afférents au site Internet de la Fondation pour 29 009 € ;
- d'une plateforme numérique dédiée à la relation Fondation-Mécènes, intitulé « Projet Salesforce » pour 42 636 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs en fonction de leur estimation de durée de vie :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durées d'amortissement
Marques	L	10 ans
Site Internet	L	5 ans

2) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs en fonction de leur estimation de durée de vie :

Immobilisations corporelles	Mode	Durées d'amortissement
Agencements terrain	L	15 ans
Constructions	L	5 à 25 ans
Matériels de bureau	L	10 ans
Matériels informatiques	L	1 à 3 ans
Mobilier	L	3 à 5 ans

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- De 12 parts sociales de la Banque Populaire souscrites lors de l'ouverture de comptes dans cette banque, pour une valeur de 200 €,
- De 10 parts sociales « A » du Crédit Coopératif souscrites en juin 2014, pour 152.50 €,
- De 3 595 parts sociales « B » du Crédit Coopératif, pour une valeur totale de 54 671,25 €.

4) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



5) Fonds propres et réserves

Au 31/12/2025, ils sont constitués des fonds statutaires.

	Affectation du résultat				
	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
CNOSF	1 050 000,00 €				1 050 000,00 €
Mutuelle des Sportifs	400 000,00 €				400 000,00 €
Fondation FDJ	350 000,00 €				350 000,00 €
Fondation Véolia	200 000,00 €				200 000,00 €
Révision Dotation FSF	350 000,00 €	50 000,00 €			400 000,00 €
Fonds statutaires Fondation du Sport	2 350 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400 000,00 €
Reserves	1 000 000,00 €				1 000 000,00 €
Report à nouveau	238 269,63 €	116 935,21 €			355 204,84 €
Excédent N-1	166 935,21 €	-166 935,21 €			0,00 €
Sous-total	3 755 204,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 755 204,84 €
Excédent N					258 888,31 €
Total fonds propres					4 014 093,15 €

L'affectation du résultat 2024 validé en Conseil d'administration du 4 juin 2025 prévoit la révision de la dotation initiale de la Fondation, en cohérence avec l'article 11 des statuts de la Fondation, à hauteur de 50 000 €.

6) Subventions, dons affectés et fonds dédiés

- Les subventions sont utilisées conformément à leur objet et à la convention d'objectif.

La Fondation abritée HAVOBA a perçu en 2025 une subvention projet d'un montant de 750 000 € de la part de l'Agence Française de Développement (A.F.D.), déductions faites des droits de gestion portés quant à eux au compte de résultat pour un montant de 37 500 €.

- Les dons affectés aux projets sont utilisés conformément à leur objet.

Le montant des dons levés au travers des dispositifs propres de la Fondation (hors fondations abritées), tels que le Pacte de Performance, Soutiens ton Club, Soutiens ton Sportif, Territoires de Sport et projets divers, s'est élevé à 17 279 579 €, déductions faites des droits de gestion, portés quant à eux au compte de résultat pour un montant de 1 759 891 €.

- Les fonds dédiés constatés en 2025 correspondent à la quote-part de dons affectés non utilisée à la clôture de l'exercice et reportée sur l'exercice suivant :

Fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés Territoire de Sport	246 013 €	644 212 €	246 013 €		1 800 €	646 012 €	1 800 €
Fonds dédiés STS	151 148 €	858 939 €	151 148 €			858 939 €	- €
Fonds dédiés STC	817 626 €	1 031 073 €	817 626 €			1 031 073 €	- €
Fonds dédiés Pacte de performance	876 000 €	1 724 757 €	876 000 €			1 724 757 €	- €
<i>Ss-Total Fonds dédiés / Dispositifs propres</i>	<i>2 090 787 €</i>	<i>4 258 981 €</i>	<i>2 090 787 €</i>	<i>- €</i>	<i>1 800 €</i>	<i>4 260 781 €</i>	<i>1 800 €</i>
Fonds dédiés Hand Solidaire	145 465 €	- €	85 721 €			59 743 €	- €
Fonds dédiés Jacques Secretin	62 836 €	18 018 €	62 609 €			18 244 €	- €
Fonds dédiés 1 Pacte Gagnant	6 795 €	108 €				6 903 €	- €
Fonds dédiés France Judo	105 400 €	14 610 €	105 400 €			14 610 €	- €
Fonds dédiés FF Voile	83 691 €	22 595 €	83 691 €			22 595 €	- €
Fonds dédiés HAVOBA	512 422 €	633 733 €	512 422 €			633 733 €	- €
Fonds dédiés 1% Sport	31 950 €	56 714 €	31 950 €			56 714 €	- €
Fonds dédiés Heads & Tails	13 500 €	26 100 €	13 500 €			26 100 €	- €
Fonds dédiés RCF	- €	14 400 €				14 400 €	- €
Fonds dédiés FF Aéro	- €	11 840 €				11 840 €	- €
Fonds dédiés Pierre Mercier	- €	180 000 €				180 000 €	- €
Fonds dédiés Mercato de l'Emploi	- €	30 744 €				30 744 €	- €
Fonds dédiés FF Hockey sur Glace	- €	564 €				564 €	- €
<i>Ss-Total Fonds dédiés / Fondation sous égide</i>	<i>962 058 €</i>	<i>1 009 426 €</i>	<i>895 294 €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>1 076 190 €</i>	<i>- €</i>
Fonds dédiés ERASMUS +	3 €	31 260 €	3 €			31 260 €	- €
Fonds dédiés Alice Milliat	22 905 €		817 €			22 088 €	- €
Fonds dédiés CDOS 95	1 800 €				- 1 800 €	- €	- €
Fonds dédiés sur dons affectés	61 009 €	8 801 €				69 810 €	61 009 €
Fonds dédiés sur stocks affectés	3 258 €		3 258 €			- €	- €
<i>Ss-Total Autres Fonds dédiés</i>	<i>88 975 €</i>	<i>40 061 €</i>	<i>4 078 €</i>	<i>- €</i>	<i>1 800 €</i>	<i>123 158 €</i>	<i>61 009 €</i>
Total	3 141 820 €	5 308 468 €	2 990 158 €	- €	3 600 €	5 460 130 €	62 809 €

Les fonds dédiés existants sur la Fondation sous égide HAVOBA correspondent aux fonds dédiés sur subvention projets.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Acquisition	Réaffectation	Cession Mise au rebut	Valeur en fin d'exercice
Marques	650 €	0 €	0 €	0 €	650 €
Site Internet	29 009 €	0 €	0 €	0 €	29 009 €
Application Salesforce	0 €	14 256 €	28 380 €	0 €	42 636 €
Immo. Incorporelles en cours	28 380 €	0 €	-28 380 €	0 €	0 €
Total immo. incorporelles	58 039 €	14 256 €	0 €	0 €	72 295 €
Terrain batis	29 500 €	485 000 €	0 €	0 €	514 500 €
Agencements terrain	20 470 €	0 €	0 €	0 €	20 470 €
Constructions	1 053 179 €	1 734 600 €	0 €	0 €	2 787 779 €
Installations générales	0 €	134 893 €	0 €	0 €	134 893 €
Matériel de bureau	1 043 €	0 €	0 €	0 €	1 043 €
Matériel informatique	36 695 €	27 857 €	0 €	9 891 €	54 661 €
Mobilier	30 007 €	65 745 €	0 €	20 706 €	75 046 €
Total immo. corporelles	1 170 894 €	2 448 095 €	0 €	30 597 €	3 588 392 €
Total immo. financières	53 972 €	1 052 €	0 €	0 €	55 024 €
Total	1 282 904 €	2 463 403 €	0 €	30 597 €	3 715 711 €

La Fondation a acheté en 2025 son nouveau siège social, rue Croulebarbe à Paris. Son ancien siège social, Avenue de Choisy, n'étant pas vendu au 31/12/2025, l'actif immobilisé ressort en forte hausse sur les postes « Terrains » et « Constructions ».

2) Etat des amortissements

Amortissements	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Marques	32 €	65 €	0 €	97 €
Site internet	28 553 €	456 €	0 €	29 009 €
Application Salesforce	0 €	5 164 €	0 €	5 164 €
Total immo. incorporelles	28 585 €	5 685 €	0 €	34 270 €
Agencements terrain	3 867 €	1 365 €	0 €	5 231 €
Constructions	155 898 €	78 022 €	0 €	233 919 €
Installations générales	0 €	3 712 €	0 €	3 712 €
Matériel de bureau et informatique	24 629 €	12 629 €	9 891 €	27 367 €
Mobilier	16 759 €	13 139 €	20 706 €	9 192 €
Total immo. corporelles	201 153 €	108 866 €	30 597 €	279 422 €
Total	229 738 €	114 551 €	30 597 €	313 692 €

La valeur nette comptable de l'ancien siège social, Avenue de Choisy, s'élève à 857 237,42 € au 31/12/2025.

3) Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant	Liquidité de l'actif	
		< 1 an	> 1 an
Clients et Mécènes	3 925 433 €	3 837 933 €	87 500 €
Autres créances	1 728 304 €	1 728 304 €	
VMP	903 055 €	903 055 €	
Disponibilités	4 361 362 €	4 361 362 €	
Charges constatées d'avance	54 452 €	54 452 €	
Total	10 972 605 €	10 885 105 €	87 500 €

Dettes	Montant net	Degré d'exigibilité	
		< 1 an	> 1 an
Emprunt bancaire	626 429 €	251 429 €	375 000 €
Clients - Acomptes reçus et divers	85 500 €	85 500 €	
Dettes fournisseurs	191 858 €	191 858 €	
Dettes sociales	165 129 €	165 129 €	
Autres dettes	1 500 €	1 500 €	
Dettes projets	3 717 415 €	3 717 415 €	
Total	4 787 830 €	4 412 830 €	375 000 €
Emprunts souscrits en cours d'exercice		750 000 €	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		125 000 €	

La Fondation a eu recours à un financement bancaire dans le cadre de l'acquisition de son nouveau siège social, justifiant l'apparition d'un prêt bancaire dans les comptes annuels 2025.

4) Etat des dépréciations

Actifs	Valeur en début d'exercice	Dotation Dépréciation	Reprise Dépréciation	Valeur en fin d'exercice
Clients et Mécènes	232 900 €	61 500 €	206 900 €	87 500 €
Total	232 900 €	61 500 €	206 900 €	87 500 €

Pour rappel, la comptabilisation des dotations et reprises sur provision pour risque de non-recouvrement des conventions de mécénat engendre :

- une régularisation des droits de gestion pour 10 %, ces produits étant constatés au moment de la signature des conventions de mécénat,
- un ajustement des fonds dédiés pour les 90% restants ; les charges de dépréciation ou de perte n'impactent finalement pas le résultat de la Fondation.

Le détail des dépréciations des créances de mécénat au 31/12/2025 est le suivant :

Dépréciation Mécènes	Valeur en début d'exercice	Dotation Dépréciation	Reprise Dépréciation	Créances passées en perte	Valeur en fin d'exercice
2MI INGENIERIE	13 500 €				13 500 €
<i>Conventions signées en 2019</i>	13 500 €	- €	- €	- €	13 500 €
COFFIM	5 000 €		5 000 €	5 000 €	
<i>Conventions signées en 2020</i>	5 000 €	- €	5 000 €	5 000 €	- €
AIRBUS	92 000 €		92 000 €		
DR AUDIT	4 000 €		4 000 €		
<i>Conventions signées en 2021</i>	96 000 €	- €	96 000 €	- €	- €
CYBELLE VACANCES	10 000 €		10 000 €	10 000 €	
DAVIDSON PARIS	39 900 €		39 900 €		
EIFFAGE IMMOBILIER SUD EST	1 000 €		1 000 €	1 000 €	
<i>Conventions signées en 2022</i>	50 900 €	- €	50 900 €	11 000 €	€
ARVA GROUPE	12 500 €				12 500 €
DDR IMMOBILIER	5 000 €		5 000 €	5 000 €	
LGX SOLUTION		1 500 €			1 500 €
RESALE COMPONENTS	10 000 €		10 000 €		
<i>Conventions signées en 2023</i>	27 500 €	1 500 €	15 000 €	5 000 €	14 000 €
CE COTE D'AZUR	40 000 €		40 000 €		
<i>Conventions signées en 2024</i>	40 000 €	- €	40 000 €	- €	- €
GCS VANS THEBAULT		8 000 €			8 000 €
PENTAGONE FREIGHT SERVICES		52 000 €			52 000 €
<i>Conventions signées en 2024</i>		60 000 €		- €	60 000 €
Total	232 900 €	61 500 €	206 900 €	21 000 €	87 500 €

5) Etat des provisions

Provision pour risques et charges	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Provision pour risques	42 460,00 €	- €	2 808,00 €	39 652 €
Total	42 460 €	2 808 €	2 808 €	39 652 €

La provision pour travaux de mise en conformité du siège social évaluée à 14 960 € au 31/12/2024 a fait l'objet d'une reprise partielle sur l'exercice 2025, d'un montant de 2 808 €, correspondant à la facture de travaux supportée par la Fondation. Le résultat 2025 n'est par conséquent pas impacté par ces travaux, et une provision demeure au 31/12/2025 à hauteur de 12 152 €.

Au cours de l'exercice 2024, et suite à la saisine du Conseil des prud'hommes par une salariée licenciée, la Fondation a retenu un risque maximal évalué à 27 500€ et une provision de ce montant a été comptabilisée, impactant le résultat 2024. Aucun évènement intervenu au cours de l'année 2025 ne permet de modifier cette provision au 31/12/2025.



6) Charges à payer incluses dans les comptes de bilan

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs - Factures non parvenues	78 156 €
Personnel - Congés à payer et charges afférentes	90 281 €
Organismes sociaux - Charges à payer	3 006 €
Total	171 443 €

7) Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à recevoir	Montant brut
Organismes sociaux - Produits à recevoir	1 956 €
Divers produits à recevoir	1 679 791 €
Total	1 681 747 €

Les produits divers à recevoir correspondant aux encaissements reçus par Iraiser sur le mois de décembre 2025 pour les dispositifs « Soutien ton club » et « Soutien ton sportif », et reversés à la Fondation sur le mois de janvier 2026.

8) Charges et produits constatées d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont des produits et des charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

IV – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**1) Composition du résultat**

Détail résultat	Montant
Résultat d'exploitation	119 339 €
Résultat financier	139 549 €
Résultat exceptionnel	0 €
Résultat TOTAL	258 888 €

Depuis l'application volontaire du règlement ANC 2022-06 sur l'exercice 2024, la notion de résultat exceptionnel est désormais restrictive ; sur l'exercice 2025, il n'a été constaté aucune opération exceptionnelle.

Les postes « Autres produits » et « Autres charges » regroupent à présent les opérations pouvant relevées jusque-là d'opérations exceptionnelles.

2) Détail analytique du résultat

FONDATION DU SPORT FRANCAIS SEULE

Fonctionnement Fondation	Montant
Droit d'abritance	107 060 €
Droit de gestion	1 759 891 €
Subventions	158 417 €
Dons fonctionnement	0 €
Autres produits	6 420 €
Produits financiers	155 885 €
Produits exceptionnels	0 €
Total produits fonctionnement	2 187 672 €
Achats et charges externes	581 316 €
Masse salariale	1 187 861 €
Amortissements / provisions	114 551 €
Autres charges	13 205 €
Charges financières	12 421 €
Charges exceptionnelles	0 €
Total charges fonctionnement	1 909 354 €
Résultat Fonctionnement Fondation	278 317 €

Projets Fondation	Montant
Subventions projets	2 000 €
Dons projets	17 279 579 €
Reprise prov° créances Mécènes	206 900 €
Reprise engagements à réaliser	5 874 €
Total produits projets	17 494 353 €
Achats et charges externes	22 571 €
Projets engagés	15 178 146 €
Créances irrécouvrables	21 000 €
Provision Créances Mécènes	61 500 €
Projets à engager	2 210 052 €
Total charges projets	17 493 270 €
Projets à réaliser	0 €
Résultat Projets Fondation	1 083 €

FONDATIONS SOUS EGIDE

Fondation Hand'Solidaire	Montant
Dons fonctionnement	355 €
Droit de gestion	4 408 €
Dons projets	-28 059 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	111 804 €
Reprise engagements à réaliser	85 721 €
Total produits Hand'Solidaire	174 230 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	180 294 €
Projets engagés	53 255 €
Projets à engager	0 €
Total charges Hand'Solidaire	238 549 €
Résultat Hand'Solidaire	-64 320 €

Fondation 1PACTE GAGNANT	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	6 €
Dons projets	114 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits 1PACTE GAGNANT	120 €
Droit d'abritance	310 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	108 €
Total charges 1PACTE GAGNANT	418 €
Résultat 1PACTE GAGNANT	-298 €

Fondation FFBB	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	0 €
Dons projets	0 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits FFBB	0 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	0 €
Total charges FFBB	5 000 €
Résultat FFBB	-5 000 €

Fondation France Judo	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	5 547 €
Dons projets	67 389 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	90 790 €
Total produits France Judo	163 726 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	154 632 €
Projets à engager	0 €
Total charges France Judo	159 632 €
Résultat France Judo	4 094 €



Fondation RCF	Montant
Dons fonctionnement	5 611 €
Droit de gestion	800 €
Dons projets	15 200 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits RCF	21 611 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	14 400 €
Total charges RCF	19 400 €
Résultat RCF	2 211 €

Fondation Jacques SECRETIN	Montant
Dons fonctionnement	3 863 €
Droit de gestion	1 001 €
Dons projets	19 019 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	44 591 €
Total produits Jacques SECRETIN	68 475 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	62 609 €
Projets à engager	0 €
Total charges Jacques SECRETIN	67 609 €
Résultat Jacques SECRETIN	865 €

Fondation FF VELO	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	4 760 €
Dons projets	90 440 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits FF VELO	95 200 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	86 500 €
Projets à engager	0 €
Total charges FF VELO	91 500 €
Résultat FF VELO	3 700 €

Fondation FF VOILE	Montant
Dons fonctionnement	3 476 €
Droit de gestion	4 653 €
Dons projets	88 407 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	61 096 €
Total produits FFVOILE	157 632 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	144 850 €
Projets à engager	0 €
Total charges FFVOILE	149 850 €
Résultat FFVOILE	7 782 €

Fondation H&T	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	1 950 €
Dons projets	37 050 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits H&T	39 000 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	880 €
Projets engagés	22 500 €
Projets à engager	12 600 €
Total charges H&T	40 980 €
Résultat H&T	-1 980 €

Fondation HAVOBA	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	37 500 €
Dons projets	712 500 €
Produits financiers	328 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits HAVOBA	750 328 €
Droit d'abritance	37 500 €
Achats et charges externes	554 017 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	121 311 €
Total charges HAVOBA	712 828 €
Résultat HAVOBA	37 500 €

Fondation FFAERO	Montant
Dons fonctionnement	1 431 €
Droit de gestion	658 €
Dons projets	12 497 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits FFAERO	14 586 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	11 840 €
Total charges FFAERO	16 840 €
Résultat FFAERO	-2 254 €

Fondation 1% SPORT	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	3 946 €
Dons projets	74 965 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits 1% SPORT	78 911 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	46 255 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	24 764 €
Total charges 1% SPORT	76 020 €
Résultat 1% SPORT	2 891 €

Fondation FFHG	Montant
Dons fonctionnement	1 389 €
Droit de gestion	31 €
Dons projets	596 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits FFHG	2 016 €
Droit d'abritance	5 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	564 €
Total charges FFHG	5 564 €
Résultat FFHG	-3 548 €

Fondation FFMoto	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	0 €
Dons projets	0 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Reprise engagements à réaliser	0 €
Total produits FFMoto	0 €
Droit d'abritance	1 375 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	0 €
Total charges FFMoto	1 375 €
Résultat FFMoto	-1 375 €

Fondation Mercato de l'Emploi	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	2 058 €
Dons projets	39 102 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Autres produits	0 €
Total produits Mercato de l'Emploi	41 160 €
Droit d'abritance	2 875 €
Achats et charges externes	13 321 €
Projets engagés	0 €
Projets à engager	30 744 €
Total charges Mercato de l'Emploi	46 940 €
Résultat Mercato de l'Emploi	-5 780 €

Fondation Pierre Mercier	Montant
Dons fonctionnement	0 €
Droit de gestion	10 000 €
Dons projets	190 000 €
Produits financiers	0 €
Autres produits	0 €
Autres produits	0 €
Total produits Pierre Mercier	200 000 €
Droit d'abritance	10 000 €
Achats et charges externes	0 €
Projets engagés	5 000 €
Projets à engager	180 000 €
Total charges Pierre Mercier	195 000 €
Résultat Pierre Mercier	5 000 €

Résultat Global :**258 888 €**

V – RESSOURCES ET EMPLOIS AFFERENTS AUX PROJETS

1) Compte de résultat détaillé des projets

Projets	Montant
Dons affectés aux projets:	
Dons projets	18 600 799 €
Produits divers	111 804 €
Reprise prov° créances Mécènes	206 900 €
Reprise engagements à réaliser	288 073 €
Projets résiliés	0 €
Total produits projets	19 207 576 €
Projets engagés Fondation du Sport :	
Soutien ton club	2 869 668 €
Soutien ton sportif	1 549 065 €
Pacte de performance	9 245 593 €
Territoire de sport	1 508 821 €
Autres projets	27 580 €
Projet engagé Fondation 1% Sport :	
Soutien aux projets inclusifs et innovants	46 255 €
Projet engagé Fondation France Judo :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFJDA	154 632 €
Projet engagé Fondation Hand Solidaire :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFHB	53 255 €
Projet engagé Fondation HAVOBA :	
Soutien aux actions relatives à la coopération internationale	554 017 €
Projet engagé Fondation FA VELO :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFV	86 500 €
Projet engagé Fondation JACQUES SECRETIN :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFTDT	62 609 €
Projet engagé Fondation Pierre MERCIER :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFVB	5 000 €
Projet engagé Fondation de la Voile :	
Soutien aux actions relatives aux disciplines régies par la FFV	144 850 €
Projet engagé Fondation Heads & Tails :	
Soutien aux actions en faveur du sport inclusif et du soutien aux jeunes talents.	22 500 €
Ingénierie et Charges diverses Projets :	155 835 €
Total charges projets	16 486 181 €
Créances irrécouvrables	21 000 €
Provision Créances Mécènes	61 500 €
Projets à réaliser	2 606 383 €
Résultat Projets	32 512 €

Lorsque les projets sont acceptés par le Comité de Sélection, une convention est adressée à l'entité agréée.

L'engagement du projet et la comptabilisation pour sa valeur totale interviennent à la date de signature apposée sur la Convention.

Puis, le versement des financements est effectué selon l'échéancier prévu dans la convention signée entre la Fondation et l'entité bénéficiaire.

En général, un premier acompte est attribué lors de la signature de la convention, puis le ou les versements suivants interviennent au fur et à mesure de l'évolution des projets et de la justification de l'utilisation des versements précédents.

Concernant les projets financés par les Fondations sous égide, ils sont présentés et agréés lors d'un Comité Exécutif de la Fondation abritée, auquel participe un représentant de la Fondation du Sport Français.



2) Compte de résultat par origine et destination de la Fondation

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	16 125 €	0 €	3 000 €	0 €
- Legs, donation et assurances-vie				
- Mécénat	17 886 299 €	17 886 299 €	13 504 284 €	13 504 284 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	113 380 €	111 804 €	24 934 €	24 934 €
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 942 693 €		1 409 371 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	159 824 €		190 669 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	872 917 €	714 500 €	1 027 000 €	950 000 €
4 - TRANSFERT DE CHARGES, REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	209 708 €	206 900 €	126 161 €	30 015 €
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	288 073 €	288 073 €	2 707 619 €	2 707 619 €
TOTAL	21 489 018 €	19 207 576 €	18 993 037 €	17 216 852 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	15 753 748 €	15 753 748 €	14 616 436 €	14 616 436 €
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	576 597 €	576 597 €	395 512 €	395 512 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	80 518 €	80 518 €	104 192 €	104 192 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 036 832 €	96 317 €	1 640 961 €	198 952 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	176 051 €	61 500 €	296 838 €	197 460 €
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €		0 €	
7 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 606 383 €	2 606 383 €	1 772 163 €	1 772 163 €
TOTAL	21 230 130 €	19 175 064 €	18 826 103 €	17 284 715 €
EXCEDENT	258 888 €	32 512 €	166 935 €	-67 863 €

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENROSITE DU PUBLIC	12 871 €		12 743 €	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	12 871 €	0 €	12 743 €	0 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 871 €		12 743 €	
TOTAL	12 871 €	0 €	12 743 €	0 €

3) Tableau de rapprochement du compte de résultat au compte de résultat par origine et destination

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public				Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprise sur provisions et dépréciations	Utilisation des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisations sans contreparties	Dons, legs, mécénat		Autres produits liés à la générosité du public	Cotisations avec contreparties	Contributions financières sans contreparties	Autres produits non liés à la générosité du public				
		Dons manuels	Mécénat								
Ventes de biens et de services						1 942 693 €					1 942 693 €
Concours publics et subventions d'exploitation								872 917 €			872 917 €
Reprise amort et dépréciations									209 708 €		209 708 €
Utilisation des fonds dédiés										288 073 €	288 073 €
Autres produits		16 125 €	17 886 299 €	113 380 €			3 611 €				18 019 415 €
Produits financiers							156 213 €				156 213 €
Produits exceptionnels											- €
TOTAL	0 €	16 125 €	17 886 299 €	113 380 €	0 €	1 942 693 €	159 824 €	872 917 €	209 708 €	288 073 €	21 489 018 €



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources				
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Autres achats et charges externes		17 109 €		454 535 €	155 835 €		688 995 €			1 316 475 €
Aides financières		15 753 748 €								15 753 748 €
Impôts, taxes et versement assimilés			5 694 €				70 137 €			75 831 €
Salaires et traitements	5 471 €		104 261 €				781 590 €			891 323 €
Charges sociales			22 684 €				344 484 €			367 168 €
Dotations aux amort. et dépréciations								176 051 €		176 051 €
Dotations aux provisions										- €
Report en fonds dédiés									2 606 383 €	2 606 383 €
Autres charges	21 000 €						5 488 €			26 488 €
Charges financières							16 664 €			16 664 €
Charges exceptionnelles										- €
TOTAL	26 471 €	15 770 857 €	132 639 €	454 535 €	155 835 €	0 €	1 907 358 €	176 051 €	2 606 383 €	21 230 130 €

4) Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	15 753 748 €	14 616 436 €	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donation et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	576 597 €	395 512 €	- Mécénat	17 886 299 €	13 504 284 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	111 804 €	24 934 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.4. Subventions	714 500 €	950 000 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	80 518 €	104 192 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 317 €	198 952 €			
TOTAL DES EMPLOIS	16 507 181 €	15 315 092 €	TOTAL DES RESSOURCES	18 712 603 €	14 479 218 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	61 500 €	197 460 €	2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	206 900 €	30 015 €
5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 606 383 €	1 772 163 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	288 073 €	2 707 619 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	19 175 064 €	17 284 714 €	TOTAL	19 207 576 €	17 216 852 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	32 512 €	-67 862 €
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 141 819 €	4 077 275 €
(-) Utilisation	288 073 €	2 707 619 €
(+) Report	2 606 383 €	1 772 163 €
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 460 130 €	3 141 819 €

VI – AUTRES INFORMATIONS

1) Evènements significatifs de l'exercice

Relation avec fondations abritées

De nouvelles conventions d'abritance ont été signée au cours de l'exercice 2025 :

- FF Motocyclisme
- Pierre Mercier
- Mercato de l'Emploi

S'agissant de la fondation Alice Milliat, la Fondation abritée notifiait à la Fondation abritante, par lettre en date du 28 juin 2023, sa décision de ne pas renouveler la convention d'abritance au-delà de sa durée initiale de 4 années, et en conséquence de résilier ladite convention à compter du 15 septembre 2023.

Des désaccords persistants étant intervenus dans l'établissement des comptes de liquidation de la Fondation abritée et les opérations de clôture, un protocole d'accord reste en discussion entre les parties à la date d'établissement des comptes clos de l'exercice 2025.

Acquisition d'un nouveau siège social

La Fondation a procédé à l'acquisition d'un nouveau siège social sur l'exercice 2025, situé rue Croulebarbe à Paris (13), pour un montant de 2 219 600 €, opération financée par la combinaison d'un emprunt bancaire de 750 000 € et de la trésorerie disponible dans l'attente de la vente du précédent siège social.

Cette opération impacte les comptes clos au 31/12/2025 au niveau de l'actif immobilisé, en hausse par rapport au 31/12/2024, et au niveau des dettes financières avec une dette auprès des établissements de crédit d'un montant de 625 000 € au 31/12/2025.

2) Ventilation de l'effectif moyen

La Fondation du Sport Français emploie vingt-cinq salariés au 31/12/2025, dont sept apprentis.

3) Rémunération des dirigeants

Néant.

4) Rémunération des salariés

Les trois salariés les mieux rémunérés au cours de l'exercice 2025 cumulent une rémunération brute annuelle d'un montant de 238 802 €.

5) Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires facturés par la Commissaire aux comptes sur l'exercice 2024 s'élève à 16 000 € HT soit 19 200 TTC.

6) Engagements financiers

Contenus dans le bilan

Néant.

Hors bilan

Nature des engagements donnés	Total	< 1 an	> 1 an
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Engagement de retraite	9 727 €		9 727 €
Total	9 727 €	0 €	9 727 €

Compte tenu d'un effectif composé de jeunes collaborateurs et d'une ancienneté moyenne relativement faible, les dirigeants ont choisi de ne pas comptabiliser la provision pour « indemnité départ à la retraite ». Pour autant, cette provision est inscrite en engagement hors-bilan pour un montant de 9 727 € au 31/12/2025.

La méthode de valorisation des engagements de retraite consiste à :

- ✓ Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- ✓ Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- ✓ Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 3,5 %
- ✓ Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- ✓ Taux de charges sociales patronales : 45 %
- ✓ Hypothèse de turn-over faible
- ✓ Table de mortalité : INSEE 2022-2024

7) Contributions volontaires

Le temps de travail des bénévoles a fait l'objet d'une valorisation dans les comptes annuels, sur la base des heures déclarées par les membres élus et les bénévoles de la Fondation.

La valorisation répond aux règles suivantes :

- Valorisation des heures de Présidence au SMC du Groupe 8 prévu par la CCNS,
- Valorisation des heures des membres du bureau au SMC du Groupe 7 prévu par la CCNS,
- Valorisation des heures des autres bénévoles au SMC du Groupe 6 prévu par la CCNS, sauf indication différente prévue dans leur convention de mécénat.

La valorisation du bénévolat s'élève à 12 870,88 € sur l'exercice 2025, pour un total de 586 heures de bénévolat déclarées.

